

BILAN ACTIF

certifié conforme à l'original

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	526	526			
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	365		365	365	
	Total II	891	526	365	365	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	1 150 031		1 150 031	1 292 829	142 798-
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	29 546		29 546	40 506	10 960-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 460 906		1 460 906	1 188 552	272 354
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	2 640 483		2 640 483	2 521 887	118 596
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 641 374	526	2 640 848	2 522 252	118 596 4. 70

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500	1 500		
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 036 344	930 464	105 879	11.38
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	128 393	105 879	22 514	21.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 166 387	1 037 994	128 393	12.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 426 756	1 437 046	10 290-	0.72-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 369	5 065	695-	13.73-
	Dettes fiscales et sociales	42 216	41 028	1 189	2.90
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 120	1 120		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 474 462	1 484 258	9 797-	0.66-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 640 848	2 522 252	118 596	4.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 474 462 1 484 258

3 M IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 46 Rue des Mouillargues
30290 SAINT-VICTOR-LA-COSTE
480 883 784 RCS NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 128 393,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 393,00 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance

3 M IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 46 Rue des Mouillargues
30290 SAINT-VICTOR-LA-COSTE
480 883 784 RCS NIMES

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 745 226,00 euros contre 953 940,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,88%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 699,00 euros contre 870,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 95,29%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 539 802,00 euros contre 784 436,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,19%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 37 772,00 euros contre 34 929,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,14%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 417,00 euros contre 415,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,48%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0,00 euro contre 0,00 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 0,00 euro contre 0,00 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0,00 euros contre 5,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des autres charges s'élève à 9,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 578 000,00 euros contre 819 785,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,49%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 168 925,00 euros contre 135 025,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,11%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0,00 euros (0,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 168 925,00 euros contre 135 025,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,11%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 34 393,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,41%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 128 393,00 euros contre un bénéfice de 105 879,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,26%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 640 848,00 euros contre 2 522 252,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,70%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128 393,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 393,00 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves »	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 166 387,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, à savoir :

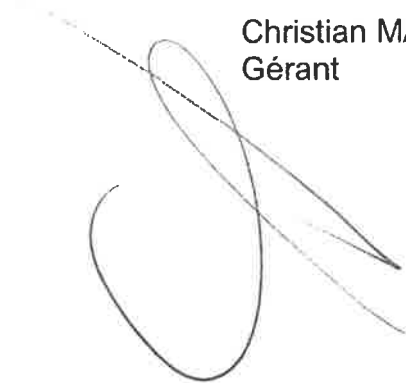
- Un bail commercial établi entre la société 3 M IMMOBILIER et Madame MANAHILOFF, pour un loyer annuel de 4800 euros

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT-VICTOR-LA-COSTE

Le 15 juin 2022

Christian MANAHILOFF
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal stroke and a diagonal line extending upwards and to the right.

SARL 3M IMMOBILIER

46 RUE DE MOUILLARGUES

30290 ST VICTOR LA COSTE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

certifié conforme à l'original

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

SECAB

5 IMPASSE GRAND ANGLES

IMMEUBLE AXIUM

30133 LES ANGLES

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
MANAHILOFF CHRISTIAN	5. 0000	150			150
MANAHILOFF MARION	5. 0000	75			75
PAUL MAELIE	5. 0000	75			75

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 216
Total	1 216

Charges et produits constatés d'avance